

#webinaire

Boustez votre projet de diversification en allégeant votre charge de travail !

 Voir le replay du webinaire

 Retrouver toutes les fiches

 PRÉSENTATION


Valérie Amas : Conseillère en Diversification, Chambre d'agriculture Hauts de France – Accompagnement Emergence à l'installation et mise en place de projets de transformation et commercialisation



Quentin Destombes : Agriculteur à Quesnoy-sur-Deûle (59) – Exploitation laitière en SCL, production de veaux gras, pommes de terre et potimarrons vendus en point de vente collectif (Panier Vert), ferme pédagogique et pension de chevaux (gérés par sa sœur)

 CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Aller voir différents modèles de diversification agricole
- Anticiper les problèmes pour ne pas les régler dans l'urgence
- Réfléchir l'organisation du travail à la conception du projet
- Eviter d'ajouter une activité supplémentaire pour régler un problème existant sur l'exploitation
- Identifier les tâches à effectuer et se fixer un objectif de rémunération
- Rédiger un règlement intérieur dans le cadre d'une organisation collective de producteurs

 ACTION MISE EN PLACE

Lorsque j'accompagne un agriculteur qui souhaite mettre en place un projet de diversification, je l'invite à faire le point sur sa charge de travail actuelle et à visiter d'autres ateliers.

Il importe de vérifier, que les 8 axes de réussite d'un projet (cf étoile du porteur de projet) ont été étudiés, ainsi que ses facteurs de variabilité (type de produits et largeur de gamme, fonctionnalité des équipements et de l'atelier, circuits de commercialisation et qualification du personnel). S'il faut aller plus loin, je l'invite à faire une étude approfondie (Roue du Talent Management ou diagnostic temps de travail).

Les 4 leviers d'organisation du travail :

- S'équiper : attention à l'ergonomie des équipements
- Déléguer : Salariat, prestataire, travail à façon, dépôt-vente
- S'organiser à plusieurs (CUMA, atelier de transformation, PVC, Drive...)
- Planifier les scénarii d'évolution de l'exploitation

POUR ALLER + LOIN

- [Référence en diversification](#)
- « Roue du Talent Management » de l'APECITA
- Jacques Mathé, 2016, 10 clés pour réussir dans les circuits courts, Editions France Agricole 296p.
- Guide « [Travail : Testez-vous avant de vous installer !](#) »
- Diagnostic grâce à [Ma Calcullette temps de travail](#)
- [Logicout](#), pour calculer les coûts de livraison

 CONSEILS D'APPLICATION

• Points de vigilance

Attention à la réglementation : l'entraide (gratuité, réciprocité et équivalence) et le bénévolat (non permanent, non planifié et non indispensable) sont définis réglementairement ou par l'usage. Hors de ces cas, c'est du travail dissimulé.

Le choix des équipements se fait généralement par rapport aux aspects financiers. Attention, il peut avoir un impact très important sur le temps et le confort de travail. Déléguer oui, mais pas que les tâches ingrates et il faut pouvoir contrôler leur réalisation.

Le travail commun entre agriculteur nécessite de partager les mêmes valeurs et de veiller à l'équilibre entre tous

• Les étapes essentielles

Réfléchir aux différents postes de « l'Etoile du porteur de projet + Roue du Talent Management », voire diagnostic temps de travail sur les ateliers en fonctionnement. Quantifier la charge de travail globale

Evaluer le travail à la journée pour une vision à la semaine et à l'année.

Vérifier si cette charge est acceptable et reste cohérente avec ses objectifs tout en étant en adéquation avec les objectifs de rentabilité économique.

• Personnes ressources

Valérie AMAS – conseillère en diversification : valerie.amas@agriculture-npdc.fr / 07 84 43 30 15
Gwendoline ELLUIN – conseillère « Travail » - gwendoline.elluin@npdc.chambagri.fr / 06 08 56 16 25

